promis passé avec le syndicat patronal, consistant à ne rouvrir leurs tissages que tous ensemble.

C'est un véritable lock-out que nous subissons à Lille depuis le 11 octobre dernier.

L'opinion publique est sympathique aux grévistes. Et cette sympathie s'est encore accrue à la suite d'une décision du syndicat patronal que toute la population de Lille et de la région a réprouvée : un patron, M. Mamet, ayant accepté le tarif uniforme — tant il est irrélisable — s'était entendu avec ses ouvriers pour la reprise du travail ; les ouvriers travaillèrent toute une journée, mais le lendemain, quand ils se présentèrent au travail, ils trouvèrent la porte fermée et verrouillée.

Le syndicat patronal était intervenu et avait mis en demeure M. Mamet d'observer le *compromis* qu'il avait signé ; c'est ce qu'il donna comme raison à ses ouvriers. Mais ceux-ci ne l'entendirent pas ainsi : un contrat nouveau ayant été conclu, ils voulurent retravailler ; ils pénétrèrent, malgré tout dans l'usine en présence de la police et donnèrent l'ordre au machiniste de mettre *en route !*..

Ne pouvant obtenir satisfaction, les ouvriers assignèrent leur patron, M. Mamet, devant le conseil des prud'hommes, réclamant des dommages-intérêts. L'affaire viendra ces jours-ci devant le bureau général.

Nous allons assister à un débat peu banal en soi, nul doute que les ouvriers n'obtiennent au moins une semaine de salaire. Aussi tous les jours ils se présentent à la porte de l'usine pour marquer leur intention de travailler.

L'opinion publique, qui ne comprend guère les *compromis*, les cartels et lock-out, juge vertement les patrons lillois qui se moquent ainsi de pauvres ouvriers en ne *compromettent*, en fait de *compromis*, que la paix publique.

Les grévistes se réunissent tous les jours, leur moral est excellent ; ils ont une entière confiance en l'issue favorable pour eux du conflit, dont plus d'un enseignement sera à déduire ; ils sont unanimes à reconnaître que si leurs patrons ont été intransigeants et arrogants, c'est parce qu'ils les ont trop enrichis, aussi se sont-ils tous fermement engagés à se syndiquer et à s'organiser autrement sérieusement qu'ils ne l'ont été jusqu'à présent.

Nous osons avancer qu'une reprise du travail se produira la semaine prochaine dans bon nombre de tissages avec de notables augmentations de salaires qui constitueront un rapprochement du tarif lillois vers celui en vigueur actuellement dans la région d'Armentières et d'Houplines, aussi demandons-nous à toutes les organisations ouvrières de continuer leurs secours aux grévistes, dans le cas où la grève aurait un appendice que nous entrevoyons.

V. R.

LES SIX JOURS DE NEW-YORK

VICTOIRE DE L'EQUIPE RUTT-CLARK

L'Allemagne et l'Australie triomphent, la France battue avec les Georget

La course cycliste des six jours de New-York, le plus gros événement sportif hivernal transatlantique, vient de se terminer par la victoire de l'équipe Rutt-Clark.

Le célèbre manager Pat Power a été heureux de constater que les dollars qu'il soutire chaque année au public ont afflué cette fois-ci, plus nombreux encore, grâce aux divers incidents qui se sont produits au cours de l' « épreuve ».

Il faut bien le dire, en effet, si ces « six jours » constituent une épreuve sportive d'un haut intérêt, ils sont aussi une excellente affaire financière qui a fait la fortune de son manager !

Pat Powers n'hésite jamais à faire les dépenses qu'il faut ! Il engage tout d'abord les meilleurs coureurs américains et fait venir d'Europe des routiers qu'il paye très cher pour « mener le train ». C'est sur ces derniers qu'il compte le plus pour faire venir le public autour des balustrades de la cuvette de 160 mètres, où les concurrents roulent, roulent, se bousculent et se blessent parfois assez grièvement, en tentant de gagner un tour qu'ils s'efforcent de conserver.

Quand un évènement de ce genre se produit, vite, il est annoncé au dehors *en même temps que l'augmentation du prix des places*, et le public s'écrase aux guichets !

Les recettes cette année furent extrêmement fructueuses. Dès le début de l'épreuve, le train fut mené terriblement par les frères Georget, Carappezzi, Cuniolo, Germain, cependant que les équipes favorites Rutt-Stol, Clark-Mac Farlan, Lawson-De Mara, Root-Fogler s'observaient. Puis, coup de théâtre, Stol, à la suite d'une chute était obligé d'abandonner laissant son coéquipier lutter seul contre la meute des concurrents acharnés ; Rutt, alors, abandonna et il dormait depuis trois heures quand Mac Farlan, le doigt cassé à la suite d'un contact brutal avec le sol, vint le réveiller pour lui demander de faire équipe avec Clark. Comme bien on pense, l'Allemand accepta malgré sa pénalisation d'un tour.

Rutt accomplit alors l'exploit magnifique de combler son retard et de reprendre un tour à ses adversaires.

C'est dans ces conditions qu'il a gagné, malgré les manœuvres déloyales de Fogler et de Root qui, à plusieurs reprises, tentèrent de le faire tomber ainsi que Clark.

Voici le classement officiel :

1. Rutt-Clark (Allemand-Australien), 4.279 kilom. 940 ; 2. Fogler-Root (Américains) à 100 mètres ; 3. Walthour-Collins, à une longueur ; 4. Hill-Stein, à une roue ; 5. Halstead-Behir, à 2 tours ; 6. Mitten-West, à une longueur ; 7. Lawson-De Mara, à 3 tours ; 8. Georget frères ; 9. Vanoni-Andersen, à 87 tours.

Les referees ont fait ensuite courir un match entre Rutt et Clark pour le titre officiel de vainqueur de la course des Six Jours.

Rutt est vainqueur de l'Australien par un quart de roue. On l'acclame frénétiquement.

C'est la seconde fois que Rutt gagne les Six Jours de New-York. En 1907, avec Stol comme équipier, il remporta la victoire ; c'est d'ailleurs le seul Européen qui se soit classé dans cette épreuve.

H. KLEYNHOFF.

A la Côte d'Ivoire

La situation générale est satisfaisante à la Côte-d'Ivoire, nous dit gravement l'agence Havas, elle ajoute que le mouvement commercial est en progrès et que les mesures à prendre pour la pacification du pays sont étudiées avec énergie par le lieutenant gouverneur de la colonie et par monsieur le général, commandant supérieur « des troupes de l'Afrique occidentale française ».

Tout cela est fort bien, mais n'explique que peu les pertes que nous avons subies. On s'est livré naturellement à certaines opérations, et naturellement, des engagements se sont produits. Nous avons eu d'abord huit tirailleurs noirs tués et trente quatre blessés, puis un Européen. On a pris Bonzi et cette action d'éclat nous a coûté la bagatelle d'un lieutenant et d'un tirailleur indigènes tués, et quatorze tirailleurs blessés. Les tribus n'ont pas remis à ce que l'on dit moins de onze mille fusils.

Pendant ce temps-là, les grands chefs délibèrent comme s'ils avaient à interpréter un passage équivoque du Talmud. Ils se bornent et, heureusement pour nous, à cette besogne, pacifique jusqu'à présent. Mais nous souhaitons de tout notre cœur qu'à ce travail se borne leur activité et qu'il ne leur prenne pas fantaisie de décider des revanches dans le but dangereux de sauver l'honneur de l'armée.

Pourtant, qu'ils nous permettent quelques observations.

Ne savaient-ils pas que les tribus en présence desquelles se trouvaient les troupes françaises, étaient d'abord fort belliqueuses, n'avaient pas peur de la mort, que de plus le terrain était couvert, coupé de forêts, et qu'il y avait lieu d'en tenir compte.

N'auraient-ils pas dû se souvenir que les prétendus droits que nous voulons exercer sur ce territoire relèvent de traités qui ont été extorqués par des missions pacifiques, scientifiques, traités qui ont été soigneusement convertis en traités politiques alors qu'ils n'accordaient le plus souvent qu'un droit de passage un peu élargi.

Mais, comme il va de soi, nos braves militaires français ont usé de la réquisition d'une façon telle qu'un cosaque en aurait été dégoûté. Et c'est là la clé de toute la situation.

Les bons citoyens se demandent avec anxiété jusqu'à quand on laissera la bride sur le cou de nos braves coloniaux.

LE CABINET SONNINO

Le cabinet Sonnino est définitivement constitué. La preuve en est que l'on vient de pourvoir trois postes de sous-secrétaires d'Etat.

Maintenant que sera-t-il ? Il est difficile de le dire.

Les Italiens gouvernent avec subtilité, avec trop de subtilité même. Ce ne sont que combinaisons ultra-compliquées que le moindre choc fait écrouler. M. Giolitti avait réussi à conserver pendant environ trois ans une majorité qui comptait pour trois cents voix. C'était un fait inouï. Il est tombé parce qu'il n'a pas voulu abandonner certains de ses collègues que la Chambre trouvait encombrants, puis on trouvait son passage au pouvoir indécemment long.

Nous sommes en présence d'une combinaison Sonnino C'est un chef-d'œuvre, mais d'une fragilité exemplaire. Elle comprend en effet deux libéraux extrêmement modérés, deux membres du centre droit et du centre gauche, trois membres de la gauche, un membre de la gauche démocratique et un sauvage, comme disent les Allemands.

Au premier coup d'œil, cela paraît fort habile et d'une élégance remarquable. Pourtant, il y a lieu de se demander comment un conseil ainsi composé pourra se livrer à un travail d'ensemble, si, d'ores et déjà, il n'est pas condamné à s'effriter à tomber en poussière. Nous avons, en France, connu les célèbres cabinets de concentration et nous avons pu voir combien il était difficile de conduire le char de l'Etat quand une partie de l'attelage s'obstine à tirer à hue, tandis que l'autre tient obstinément à aller à dia.

Sans doute, c'est un défaut essentiel de la vie politique italienne, et il se retrouve aussi bien dans les partis que dans le gouvernement. Sauf peut-être en Pologne, il n'y a pas de pays aussi divisé, morcelé, et, par suite, réduit à l'impuissance.

Aussi la politique incohérente est souvent la règle. Mais qu'y faire ? Il est possible que M. Sonnino exerce le pouvoir longtemps. Il est possible que sa chute soit prochaine. — **Léon REMY.**

LES TRAVAILLEURS MUNICIPAUX PROTESTENT

La Bonne Farce de l'Augmentation

Où l'on verra par quelles subtiles combinaisons on peut augmenter des salaires sans les élever et comment une augmentation peut se traduire par une diminution !

Tous les travailleurs municipaux sont invités par le Comité intersyndical de Paris qui groupe les délégués des différents services : Egouts, Travaux, Voie publique, Ecoles, Pompes funèbres, Etuves, Ouvriers de l'A. P., Pavage, etc., à assister, demain mardi, au grand meeting de Tivoli.

« Nos patrons sont invités » déclare l'appel qui a été répandu par milliers dans les services. Les patrons des travailleurs municipaux ? Eh ! parbleu, ce sont les conseillers parisiens et c'est pour protester contre la façon singulière dont ils prétendent s'acquitter de leurs engagements à l'égard des ouvriers et employés de la Ville que ceux-ci se proposent de manifester vigoureusement demain soir.

Les membres du Comité intersyndical nous ont expliqué leurs griefs contre les édiles ; ils peuvent se résumer ainsi : sous la poussée de l'opinion publique, grâce à la campagne tenace des syndicats réunis dans la Fédération nationale des Travailleurs municipaux et départementaux de France, le Conseil municipal fut amené, le 12 juillet dernier, à voter l'augmentation des salaires insuffisants de ses ouvriers et employés. Naturellement, l'augmentation devait être calculée en raison directe des salaires ou appointements : tel chef à gros traitement bénéficiait d'un notable accroissement de revenus, tel balayeur à cinq francs par jour voyait son mois augmenté à peine ; c'est la règle et les ouvriers ne s'étonnent point qu'elle soit appliquée.

Mais ce qui provoque leur indignation, c'est d'apprendre que l'avantage si difficilement obtenu, l'Administration municipale ne le leur accorde d'une main que pour le reprendre de l'autre, qu'un ouvrier recevant cent francs de plus sera contraint de les rendre immédiatement à la caisse qui les lui a versés ! La pilule est un peu forte ; les travailleurs municipaux affirment qu'ils ne l'avaleront pas.

Les Secrets du Repos Hebdomadaire

La première déception pour les ouvriers fut la nouvelle que l'amélioration de salaire serait *personnelle*. En bénéficieraient seuls les travailleurs entrés dans les cadres de l'Administration avant le 1er janvier 1909. Quant aux « nouveaux », ils en seraient exclus, tout simplement. Puis vint la retenue dite « *l'indemnité de repos hebdomadaire* ». Quand fut votée la loi du 13 juillet 1906, la Ville de Paris, bon gré mal gré, dut l'appliquer à ses services : il eût été piquant de la voir figurer parmi les contrevenants.

A ce moment, les travailleurs municipaux étaient divisés en deux grandes catégories. Les ouvriers de la première — Voie publique, Services des affaires municipales, de l'Irrigation, etc. — travaillaient vingt-huit jours sans interruption, se reposaient deux jours et recevaient le salaire de trente. Ceux de la seconde — Egoutiers, Paveurs, Personnel des Usines, Jardiniers-horticulteurs, etc. — travaillaient vingt-six jours par mois, se reposaient quatre jours et recevaient le salaire de vingt-huit journées : ils prenaient donc deux jours à leurs frais.

L'application intégrale du repos hebdomadaire dans ces services sera désormais organisée ainsi :

Aux ouvriers anciens de la première catégorie, quatre jours de repos seront accordés, le salaire mensuel demeurant celui de trente journées. Les nouveaux ouvriers ne recevront que le prix de vingt-huit journées (deux jours à leurs frais).

Aux ouvriers *anciens* de la seconde catégorie, on a promis de payer les deux jours de repos non encore rétribués.

Ces mesures sont appliquées déjà aux travailleurs du premier groupe. Elles devraient l'être à ceux du second dès le 15 décembre ; une délibération nouvelle en a reporté au 31 décembre l'entrée en vigueur.

Aux bénéficiaires du repos, dans les deux groupes, il a été dit :

— Nous allons augmenter vos salaires. L'augmentation s'élèvera à 0 fr. 05 par heure, soit 0 fr. 50 par jour. Mais sur cette augmentation, vous voudrez bien nous rembourser la paye des journées de repos ! Si vous touchez à la fin de l'année cent francs d'augmentation, vous nous « ristournerez » cent francs aussitôt ! Et nous serons quittes !

L'ingénieuse combinaison fonctionne parmi les ouvriers du premier groupe. Et comme il arrive que « l'indemnité du repos » dépasse le montant des « avantages personnels » (euphémisme administratif), on constate ce résultat surprenant : l'augmentation mensuelle pour les ouvriers des usines à feu se traduit *par une retenue de soixante centimes*. N'est-ce pas très original ? Et comprenez-vous pourquoi les travailleurs municipaux trouvent du plus mauvais goût la farce de l'Augmentation ?

M. Dausset, rappelez-vous

Et pourtant, avaient-ils entendu d'assez belles promesses, d'assez nobles phrases, d'assez vibrants discours, ces méchants travailleurs municipaux qu'une augmentation sur le papier n'arrive pas à satisfaire !

— L'augmentation, avait déclaré solennellement à leurs délégués, M. Dausset, rapporteur du budget, sera pour tout le monde où elle ne sera pour personne !

— Ouais ! font les ouvriers, prélèvera-t-on « l'indemnité de repos » sur les « avantages personnels » de MM. les ingénieurs, chefs de bureaux et autres personnages d'importance ? Non, puisqu'ils jouissaient de ce repos — bien gagné, certes — avant le vote du 12 juillet. C'est donc pour payer l'augmentation de ces messieurs qu'on veut nous subtiliser la nôtre ? Cela ne se passera pas tout seul.

Si les travailleurs municipaux veulent vraiment que « cela ne se passe pas tout seul », ils iront en troupe imposante faire entendre leur protestation à Tivoli et signifier à leurs patrons élus que les plaisanteries les plus courtes sont les meilleures, et que celle de l'augmentation doit cesser.

L.-M. BONNEFF.

FEDERATION NATIONALE DES TRAVAILLEURS MUNICIPAUX ET DEPARTEMENTAUX DE FRANCE.

COMITE INTERSYNDICAL DE PARIS

Egouts — Travaux — Voie publique — Ecoles Pompes funèbres — Etuves — Ouvriers de l'A. P. — Pavage, etc., etc.

Camarades,

Il n'y a pas à hésiter et le moment est venu de dire publiquement ce que vous demandez en vain depuis des années.

Vous assisterez donc par milliers, Ouvriers et Employés, au

GRAND MEETING

que le Comité organise à Tivoli-Vaux-Hall, 12, rue de la Douane (Métro-République), demain mardi 14 décembre 1909, à 8 h. 1/2 précises du soir.

Que pas un d'entre vous ne manque !

Le Comité intersyndical.

Groupe Socialiste au Parlement

Séance du 10 décembre 1909

Président : Allemane.

Sont présents : A. Blanc, Allemane, Bedouce, Betoulle, Cabrol, Compère-Morel, Dejeante, Dubois, Dufour, Durre, Ghesquière, Goniaux, Groussier, Guesde, Jaurès, Mélin, Nectoux, Nicolas, Roblin, Rognon, Sembat, Thivrier, Vaillant, Veber, Walter et Willm.

Dubreuilh, Renaudel, Camélinat et la citoyenne Roussel assistent à la réunion.

Une délégation de l'Union des avocats socialistes vient exposer les doléances de ses membres, ainsi que les diverses modifications nécessaires à la défense des travailleurs, notamment pour les accidents du travail. Les délégués demandent le concours du groupe pour les différentes causes qu'ils feront connaître par un rapport qu'ils vont lui adresser.

La sous-commission et chargée de faire le nécesaire à ce sujet.

Les Concessions de mines

Après examen des diverses propositions de concessions, la sous-commission est chargée par le groupe de demander la convocation de la Commission des Mines.

Correspondances

Lecture est donnée des correspondances d'Hauterive, relatives à diverses inventions et modifications dans la composition de l'armée et l'art de la guerre.

Le groupe charge Allemane de faire le nécessaire.

Lettre d'un malheureux jeune homme faisant connaître les conditions lamentables qui lui sont faites ainsi qu'à ses compagnons.

Renvoyé également à Allemane, ainsi qu'une plainte du groupe de Sotteville-les-Rouen, sur les abus de pouvoir d'un général envers les réservistes.

Lettre du syndicat des employés de chemin de fer, relative à l'adoption d'urgence d'un système automatique d'attelage des wagons.

Willm communique au groupe les diverses revendications des ouvriers et employés de ce syndicat. Après discussion, le groupe charge la sous-commission d'étudier et de présenter un rapport sur ces questions dans le plus court délai possible.

Willm est également adjoint à la sous-commission chargée de l'examen des revendications des institutrices.

Une communication de la C. A. P. est renvoyée au congrès national.

Une protestation d'un instituteur de Flavebeuche (Doubs) contre un abus de pouvoir d'un maire est renvoyée à Delory.

Des groupes de libre pensée de St-Raphaël (Var) et de la Seine soumettent au groupe des projets et revendications. Le groupe charge son bureau de faire le nécessaire.

Un appel est fait au groupe pour l'érection d'un monument à Faberot, au Père-Lachaise. Le Conseil municipal ayant accordé une concession gratuite.

Les garçons limonadiers restaurateurs soumettent une proposition tendant à interdire que le pourboire soit compté comme salaire dans la question des retraites ouvrières.

Le groupe renvoie cette protestation au Sénat.

Deux communications de Brest sont renvoyées à la C. A. P. et à Allemane.

La séance est levée à midi vingt.

Les secrétaires :
V. DEJEANTE, P. CONSTANS.

Mort d'un Conseiller Municipal

LA CARRIERE POLITIQUE DE M. BEER

M. Maurice Béer, conseiller municipal du quartier Montparnasse, a succombé hier à une attaque de fièvre typhoïde. Agé seulement de 45 ans, il avait été élu en 1907 à une élection partielle et réélu aux élections générales de 1908, au 2e tour de scrutin.

M. Béer était radical. Toutefois, lors des dernières élections, comme *l'Humanité* a pu le prouver, par la publication d'une lettre d'un membre de la *Patrie Française*, il avait obtenu la neutralité bienveillante des conservateurs et des nationalistes de son quartier.

Après avoir émis fréquemment des votes conservateurs, tout en siégeant à la gauche de l'assemblée, il passait résolument à droite à la suite des incidents provoqués par l'affaire Ferrer. Il en a été récompensé en étant élu par la coalition conservatrice premier vice-président. Le comité exécutif du parti radical examinait son cas et devait incessamment le rayer des cadres de ce parti.

La Tuerie de Jully

LES ASSASSINS ARRETES

C'est à tort qu'on avait télégraphié de Pontarlier la capture de Vieni et Jacquinard, les auteurs de l'effroyable tuerie que nous avons relatée : les deux chemineaux qu'on avait arrêtés étaient de simples trimardeurs.

L'arrestation des coupables n'a eu lieu qu'hier, à Saint-Vinnemer, petite localité à douze kilomètres de Tonnerre.

Voici comment elle s'est opérée :

Hier matin, le garde champêtre de Saint-Vinnemer sur réquisition du lieutenant de gendarmerie, avait convoqué tous les habitants du village à coopérer à une battue dans la forêt. Parmi les personnes prenant part à cette battue se trouvaient MM. Lechtaner, propriétaire, qui, le fusil en main, parcourut la lisière du bois. A un moment donné, il se trouva en présence de deux jeunes gens qu'il ne tarda pas à reconnaître comme les auteurs du quintuple assassinat de Jully.

« Ne tirez pas, dirent-ils, nous nous rendons ! »

Immédiatement, sans quitter son fusil, M. Lechtaner les fit marcher devant lui et les amena à la mairie où, il les remit entre les mains de M. Penejean, maire de la localité.

Les deux assassins reconnurent leur forfait. Ils ne paraissaient du reste aucunement émus.

Le plus jeune fit preuve d'un cynisme déconcertant. C'est en ricanant qu'il expliqua comment les choses s'étaient passées à la ferme sanglante.

Il avoua que son compagnon avait tué le fermier et la fermière et que, pour sa part, il en avait « estourbi » quatre.

Les deux assassins ne se firent pas prier ensuite pour raconter les circonstances du drame.

Ils expliquèrent comment ils s'étaient sauvés dans les bois avec l'intention d'aller prendre le train sur la grande ligne de Paris.

Ils ajoutèrent qu'ils s'étaient restaurés ce matin à Ancy-le-Libre, où ils avaient même acheté des sabots.

Les deux criminels ont été fouillés. On a trouvé sur eux deux revolvers chargés. Ils portaient en bandoulière des musettes contenant des provisions.

Les habitants du village se sont amassés sur leur passage, ont poussé des cris : « A mort », et ont voulu les lyncher.

Les deux criminels sont gardés à vue en attendant l'arrivée du juge d'instruction.

Le Congrès des Chemins de Fer

LA CLOTURE

Ce qui s'est fait dans la séance de nuit.

Le Congrès des travailleurs des chemins de fer s'est terminé, comme on sait, par la longue séance de nuit où la presse n'a pas été admise, et dans laquelle ont été réglées toutes les questions qui pouvaient prolonger les divisions intestines d'un syndicat dont la force va croissant.

Nous savons maintenant et nous pouvons affirmer que ces divisions, après de complètes et loyales explications, n'existeront plus.

Le camarade Bidegarray, secrétaire général du syndicat, nous a fait à ce sujet des déclarations très nettes.

— Oui, oui, c'est vrai, nous a-t-il dit, il y a eu dans cette séance des joutes de paroles très vives. Mais tout s'est terminé à l'entière satisfaction des militants de la première heure, qui n'ont cessé de prêcher l'union entre tous les camarades qui ne s'entendaient pas sur la tactique de la corporation.

Les uns et les autres ont échangé leurs idées sur l'organisation et l'orientation du syndicat. Et l'on s'est entendu, puisque *tout le conseil d'administration a été réélu* jusqu'au prochain congrès. Les questions irritantes sont réglées. Pas d'exclusion. Pas d'excommunication. Et notez aussi que, tandis que révolutionnaires et réformistes se chamaillaient pour le triomphe de leur tactique, le syndicat allait grossissant. *Six mille adhésions nouvelles ont été enregistrées.* C'est de bon augure. Tout est bien qui finit bien. Et maintenant, à l'œuvre pour l'augmentation de nos salaires de famine.

Le camarade Guérard avec lequel nous nous sommes ensuite entretenus, a exprimé les mêmes pensées. Il nous a toutefois déclaré qu'il *maintenait sa démission de secrétaire général du Conseil d'administration* et qu'il était résolu à rentrer dans le rang.

L'INCIDENT GUERARD-LAURENCY

On sait que pendant le Congrès des chemins de fer, un des délégués a déclaré tenir d'un ancien employé aujourd'hui à la retraite, le camarade Laurency que celui-ci avait surpris une conversation téléphonique échangée entre un homme d'une Compagnie et le syndicat au sujet du Premier Mai 1906 et la grève des chemins de fer. On sait aussi que cette déclaration provoqua un vif incident.

A la sortie de la manifestation, le camarade Laurency a rencontré Guérard et lui a tendu la main. Celui-ci l'a refusée en disant : « Je ne vous serrerai la main que si vous rectifiez les propos que l'on met sur votre compte à mon sujet. »

« C'est pour cela que je viens vous trouver », a répondu Laurency. Quelques instants après il écrivait devant témoins la déclaration suivante que Guérard nous a priés d'enregistrer :

A une date que je ne saurais préciser, le conseil d'administration du syndicat des chemins de fer avait désigné Martin comme candidat au Comité consultatif des chemins de fer. Le lendemain ou le surlendemain, les Compagnies étaient avisées de cette décision. Par qui ? Je l'ignore.

J'ai fait part de ce fait à Bidamant.

Mais au sujet d'une prétendue conversation que j'aurais surprise au téléphone, relative au premier mai et à la grève des chemins de fer, *j'affirme sur l'honneur, en présence des camarades Letellier, Niel et Roux, que jamais je n'ai entendu de conversation téléphonique, pas plus du siège du syndicat que du camarade Guérard, ni sur ce sujet ni sur d'autres, et que par conséquent je n'ai jamais parlé à Bidamant de rien de semblable.*

Je fais cette déclaration à la suite d'un article que j'ai lu, donnant le compte rendu du Congrès.

Paris, 12 décembre 1909.

LAURENCY.

LE CAS ODRU

Notre ami Odru, professeur au lycée de Grenoble, frappé de suspension par le conseil académique, dans les conditions stupides que *l'Humanité* a rapportées, vient de se pourvoir devant le conseil supérieur de l'Instruction publique.

La session commence jeudi prochain.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant de l'affaire.

LA DEFENSE DE L'ECOLE LAIQUE

Intervention des " Amicales "

En de nombreux départements, les « Amicales » de l'enseignement primaire ont tenu à manifester leur solidarité avec ceux des Instituteurs qui ont à lutter contre les évêques et les prêtres ou contre l'hostilité des cléricaux.

C'est ainsi que l'Amicale de la Côte-d'Or, réunie pour procéder au renouvellement de son bureau a, à l'unanimité, voté une motion déclarant que « les primaires français, conscients de leurs devoirs envers le peuple et envers la République, se solidarisent avec les collègues laïques qui pourraient avoir à lutter contre l'hostilité et les manœuvres de fanatiques cléricaux et s'engagent à les soutenir moralement et pécuniairement. »

Les Amicales du département de l'Allier, réunies à Moulins dans le but d'examiner l'attitude à prendre vis-à-vis des adversaires de l'école laïque, ont décidé de se solidariser avec tous les groupements similaires d'instituteurs pour la défense de l'enseignement de l'Etat.

FEUILLETON DU 13 DECEMBRE 1909 — 38

Martyre de Mère

PAR

Jean ROCHON

DEUXIEME PARTIE

LE POLICIER

I

Femme de chambre

— SUITE —

Et cette transformation s'était accomplie sans bruit, insensiblement, sous les yeux extasiés de Kate.

Bonne Kate ! loin de s'alarmer de la supériorité de sa dame de compagnie et d'en éprouver une jalousie étroite, elle la combiait au contraire de prévenances, de soins, de délicatesses, lui abandonnant complètement ses prérogatives de maîtresse de maison.

Elle n'eût rien fait sans la consulter, rien acheté sans lui demander son avis.

Elle se reposait entièrement sur elle, se fiait aveuglément à son opinion et à ses goûts.

Parfois, elle lui demandait après dîner une lecture puisée dans les meilleurs ouvrages français, et Julienne avait une diction si pure, une voix si pathétique et surtout une si agréable façon de lui faire saisir le sens de certains mots, de certaines locutions qu'elle s'attendrissait volontiers, se laissait aller tout entière au charme du passage lu et pleurait à chaudes larmes.

L'ascendant de Julienne sur l'esprit et le cœur de Kate parvint en quelques semaines à son apogée.

Elle voulut à toutes forces la combler de cadeaux, de bijoux...

Nature essentiellement impulsive et chaude, dépensant sans compter, dégagée de tous préjugés et de toute mesquinerie de caractère, l'Américaine tenait absolument à prouver à sa dame de compagnie toute la sympathie qu'elle lui portait.

Une seule chose la contrariait ; la mélancolie de Julienne s'accommodait mal avec sa gaieté exubérante.

Souvent à travers leurs promenades, dans l'intimité du moment, Kate surprenait une expression indicible de tristesse sur la figure de sa compagne.

— Qu'avez-vous, Julienne ?

— Rien, Madame...

— Si, vous avez du chagrin.

— Nullement.

L'entretien se bornait généralement là.

Pourtant, par une après-midi de juin, Kate, par la porte entrebâillée de la maison, aperçut Julienne agenouillée auprès du berceau de William.

Kate entra.

La nourrice s'était absentée un instant.

Au bruit de ses pas, Julienne se releva vivement et détourna son visage inondé de larmes.

Si sincère était son affection que Kate en fut tout émue ; elle prit doucement sa compagne par la main, l'entraîna au salon :

— Julienne, dit-elle, vous souffrez... Ne niez pas plus longtemps... Le plus grand témoignage de confiance que vous puissiez me donner est de me l'avouer... Vous savez que je n'ai jamais été indiscrète à votre égard... Racontez-moi seulement ce qui vous plaira, mais parlez-moi, je vous en prie... J'ai la certitude que ça vous soulagera... Et puis, songez à la peine que vous me faites.

Julienne, sanglotante, garda un instant le silence.

On devinait qu'un combat violent se livrait en elle, qu'elle était partagée entre la volonté de se taire et le besoin impérieux d'épancher sa souffrance.

— Parlez ! supplia Kate.

La poussée du cœur l'emporta :

— Vous avez raison, balbutia Julienne, je vous dois la vérité...

D'une voix secouée à chaque instant par les sanglots, la jeune femme fit alors à sa protectrice le récit de sa vie... Elle lui dit l'effroyable douleur que lui avait laissée l'enlèvement de sa fille, l'impuissance de la police à retrouver les traces du comte... Elle lui tendit la lettre d'adieu d'Ivanhoff ; puis elle termina :

— Je vous ai fait ma confession, Madame... La liquidation de mon contrat de mariage m'avait laissé une dizaine de mille francs qui ont été en partie absorbés par les frais de procédure de mon instancé en divorce... Je me suis dépouillée de tout pour vivre... J'ai vendu jusqu'au dernier bijou... J'ai même essayé de faire de la confection pour un grand magasin, mais je mourais à la peine en gagnant trente sous par jour... Vous m'avez recueillie à temps... Je ne sais si je dois m'en réjouir, s'il n'aurait pas mieux valu en finir avec l'existence. N'importe, je vous en remercie du fond du cœur... Votre affection m'a touchée tant de fois qu'elle m'arrachait des larmes... Je suis bien sûre que vous me pardonnerez de m'être présentée à vous sous un faux nom... Vous avez vu par la lettre que je vous ai montrée que je m'appelle Clotilde... Appelez-moi toujours Julienne, voulez-vous ?... C'est mon second prénom... Il faut toujours se méfier du hasard... J'en ai fait la triste expérience... Le scélérat qui a brisé ma vie cherche peut-être encore à broyer le cœur entre ses griffes ?... S'il me retrouvait, sa vengeance serait terrible...

Mais je suis certaine que mon secret sera bien gardé.

— Oh ! ma pauvre enfant... fit Kate, toute congestionnée par l'émotion, soyez sans inquiétude à cet égard... Je vous demande seulement la permission de raconter votre douloureux roman à Hector... Qui sait s'il ne pourra pas vous être de quelque utilité pour retrouver votre enfant ?... Il est très intelligent, Hector.

— Je le sais, Madame, et je vous sais gré de votre aimable intention.

— Allons, ne désespérez pas...

Le bonheur vous guette peut-être dans un avenir prochain.

— Le seul bonheur que je puisse espérer désormais est de faire passer le souffle de mon âme sur les lèvres de ma fille, en souvenir de celui qui dort de son dernier sommeil au fond de la Sibérie.

II

En Campagne

Le lendemain, Felodias aborda courtoisement Julienne.

— Ma femme, lui dit-il, m'a mis au courant de vos déboires... Je serais d'autant plus heureux d'y mettre fin que vous seriez deux à vous en réjouir... Je vais donc tâcher, comme on dit dans les romans, de dénouer le fil de l'intrigue... Mais ce sera sans doute très long... Nous avons affaire à forte partie... Le comte a dû prendre ses précautions... J'essaierai de retrouver la piste de l'enfant, et si j'échoue, je retrouverai sûrement celle de M. de Praslonge.

Julienne s'effara :

— Comment... vous savez ?

— Oui... les journaux en ont parlé dans le temps... J'ai bonne mémoire... Je ne me trompe point, n'est-ce pas ? Vous êtes bien l'ex-comtesse de Praslonge ?

— Oui, monsieur.

— Eh bien ! je vais me mettre de suite en campagne... J'ai consulté l'indicateur des chemins de fer... et donné l'ordre d'atteler aussitôt après déjeuner... Je serai à Fléchières à 6 heures du soir... Connaissez-vous dans cette localité une personne susceptible de m'aider dans mes recherches.

— Non... hélas !

— On s'en passera.

— Vous pourriez, toutefois, voir Mme Blanchon, la sage-femme qui a remis ma fille entre les mains de la prétendue nourrice.

— Je la verrai.

— Il y a aussi Baptiste... le domestique du château... une brute !... Mais il a refusé de parler devant le juge d'instruction ; il ne parlera pas davantage devant vous.

— Qui sait ?... En attendant, ayez confiance dans le succès de mes démarches et cessez de vous torturer l'esprit ; vous en avez le plus grand besoin.

— Je vous remercie, Monsieur le comte, de ces bonnes paroles.

Felodias se retira.

Il ne s'était pas démasqué devant Julienne...

Celle-ci, de son côté, ne pouvait le reconnaître : on se souvient que Felodias, sous la forme d'un représentant de librairie, s'était présenté au 25 *bis* de la rue Rousselet, et avait sollicité de la comtesse de Praslonge un abonnement à la *Revue Esthétique*. Le temps d'ouvrir et de fermer la porte, le policier s'était convaincu de l'identité véritable de la personne qu'il recherchait et avait couru porter son adresse à Bréjeau...

Felodias se doutait-il à ce moment qu'il regretterait cinq ans plus tard l'indiscrétion commise au détriment d'une pauvre femme fuyant les violences d'un bandit de haute marque ?... Car il la regrettait à présent, cette indiscrétion...

Julienne avait toute sa sympathie et il se promettait bien de lui en donenr la preuve.

A cette heure, il se sentait repris par l'amour de son ancien métier.

Son inactivité commençait à lui peser lourdement...

Se lancer dans une aventure sans fin, abandonner une piste improbable pour en suivre une plus sérieuse, faire parler les gens à leur insu, cumuler les indices, recueillir les racontars, jouer au personnage de comédie pour mieux saisir les éléments du drame, paraître et disparaître, voyager, étudier, rapprocher les effets des causes et les causes des effets, arriver finalement à reconstituer le passé, voilà du moins de quoi remplir l'activité d'un tempérament.

La recherche de la vérité constitue toujours un attrait puissant, de par les imprévus, les difficultés et les imbroglios que l'on rencontre et qui reculent constamment le but visé.

La tâche est périlleuse, certes ! mais combien séduisante pour celui qui s'y passionne et vit réellement toutes les péripéties qu'il traverse.

(*A suivre.*)

Source gallicalabs.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France